

# L'inventaire des paysages bocagers, l'exemple du Poitou-Charentes.

Jean-Philippe Minier, paysagiste dplg  
au Conservatoire d'espaces naturels de Poitou Charentes

Cet exposé comprendra trois volets :

- 1 Présentation rapide du conservatoire
- 2 Présentation de la démarche d'inventaire régional des paysages
- 3 Regard sur les paysages bocagers de la région

1) Le conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, association de loi 1901, est chargé de la protection des espaces remarquables sur le plan de la biodiversité au niveau régional. Il restaure et aménage un ensemble de sites par un système de conventions de gestion, acquisition, location et assistance technique. Le conservatoire appartient au réseau des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (les « CREN ») fédéré par « Espaces Naturels de France », réseau organisé autour d'une charte nationale. Le Conservatoire Poitou-Charentes est composé de 10 personnes, avec des antennes départementales qui suivent les dossiers. La spécificité de la structure est d'être un lieu d'expertise avec un conseil scientifique et technique qui regroupe un grand nombre de compétences sur le plan des connaissances scientifiques faune/flore/milieus naturels et c'est un lieu de partenariat et de concertation puisque les membres de droit de l'association regroupent tous les représentants du monde rural : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, ostréiculteurs, protecteurs de la nature et collectivités.

Le conservatoire intervient essentiellement de deux manières : d'une part, par l'assistance technique et l'accompagnement des porteurs de projets, d'autre part, par maîtrise foncière (acquisition, location, baux) puis coordination de gestion.

Des conventions régionales avec les différents partenaires officialisent les partenariats.

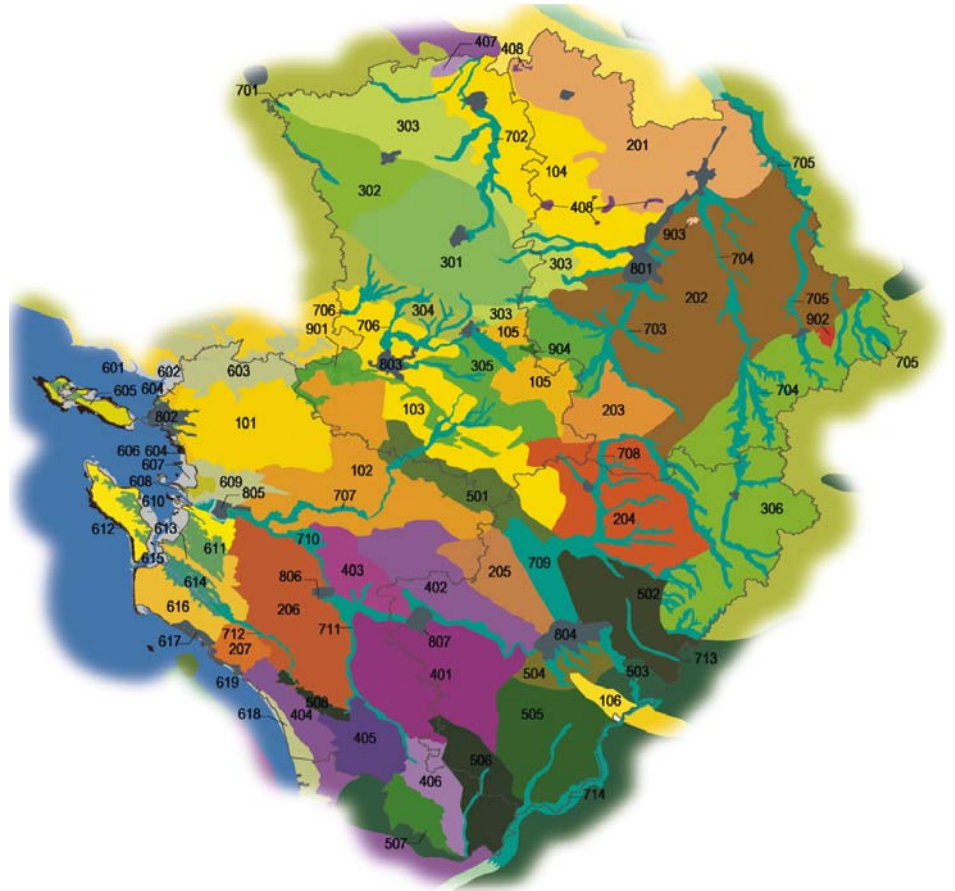


2) J'en arrive sur la présentation de l'inventaire régional des paysages. L'ambition de ce travail qui a été lancé en 1997 dans le cadre du contrat de plan état/région était de donner un premier aperçu de la connaissance des paysages à l'échelon régional, de rendre

compte de cette diversité paysagère insuffisamment connue ou reconnue. Cet important travail a conduit le Conservatoire par la suite, et aujourd'hui encore, à suivre un certain nombre de dossiers de suivi de projets territoriaux de types Plans de Paysages, Chartes Paysagères. Le Conservatoire assure également la diffusion et la mise à disposition des données régionales paysages auprès d'un grand nombre d'acteurs, via notamment le site Internet [www.paysage-poitou-charentes.org](http://www.paysage-poitou-charentes.org).

Les travaux d'inventaire ont été menés par un cabinet spécialisé – équipe pluridisciplinaire autour d'architectes-paysagistes – et suivi par un comité de pilotage composé des collectivités, des administrations de l'équipement, de l'agriculture et de l'environnement, etc. 35 personnes, réunies régulièrement, ont suivi ces travaux pendant deux ans. Dans cet inventaire, l'approche des paysages est large et transversale ; elle s'intéresse aux différentes dimensions qui les touchent : dimensions humaine, culturelle, sensible, géographique et référence aux « modèles paysagers ». La perception des paysages étant primordiale, l'inventaire s'est également attaché à rendre compte des

différents regards qui sont portés sur ces paysages.



Qu'entend t'on par « modèles paysagers » ?

La plaine constitue par exemple un modèle de paysage très répandu ; tout le monde connaît La Beauce et ses paysages très largement ouverts, presque jusqu'à l'infini. Le bocage est un « modèle paysager » tout autant répandu, avec son maillage de haies si caractéristique.

Ces « modèles paysagers » nous sont enseignés à l'école dans les cours de géographie et, de ce fait, sont fortement inscrits dans l'inconscient collectif. Il y a une multitude de paysages qui s'en écartent plus ou moins ; ils sont moins identifiés, moins identifiables. Leur identification a constitué un enjeu fort de ce travail d'inventaire : aller à la découverte de cette diversité paysagère régionale et en rendre compte. Dans cet atlas également, les noms anciens et noms d'usage, sont repris et réintroduits dans les appellations

même des secteurs paysagers identifiés. Tendrant souvent à disparaître, ils sont pourtant porteurs des identités paysagères diverses. L'une des principales limites du travail est liée à l'échelle régionale d'étude. Pour agir avec justesse et efficacité sur les paysages, des diagnostics paysagers plus fins sont nécessaires ; l'échelon intercommunal est beaucoup plus adapté. Une autre limite est liée à un domaine qui concerne particulièrement le sujet d'aujourd'hui : celui de la haie. Les données systématiques et complètes sur les haies sont assez faibles voire inexistantes sur le plan de la description qualitative et paysagère ; il est probable que les contours des entités bocagères identifiées dans l'inventaire seraient partiellement modifiées par l'apport d'une donnée fiable et systématique dans ce domaine.

Pour chacune des entités paysagères identifiées –elles sont au nombre de 80– ont été établies à la fois des fiches descriptives, des planches photographiques et une cartographie géo-référencée ; leur caractérisation illustrée s'effectue progressivement et se poursuit encore aujourd'hui.

3) Le bocage est un grand type de paysage régional. Je vais ici aborder trois points : son positionnement, ses caractères principaux et quelques éléments de son évolution et ses enjeux.

Voici la répartition des secteurs bocagers régionaux ; voir la carte des paysages régionaux plus haut (les entités de bocage sont numérotées de 301 à 306). On voit très nettement deux grands blocs se trouvant essentiellement sur les massifs granitiques anciens : d'une part sur le prolongement du massif armoricain breton (NNW) et d'autre part sur les contre-forts du Massif Central (ESE) lui faisant face. C'est précisément à la rencontre de ces deux massifs anciens ainsi que des deux bassins aquitains et parisiens, que se situe le fameux Seuil du Poitou.

Comment se caractérisent les paysages de bocages régionaux ? Ce sont des secteurs bien sûr où les haies sont suffisamment présentes au point d'en organiser un maillage et un élément marquant du paysage. Ces paysages représentent en Poitou-Charentes environ un cinquième du territoire régional.

Outre les deux grands blocs bocagers énoncés plus haut, un certain nombre d'espaces de transition, de zones de franges déterminent des entités paysagères aux caractères propres (303, 304, 305).

Ce qui est important lorsque l'on étudie les paysages comme je le disais tout à l'heure, c'est de s'attacher également à repérer et analyser tous les éléments de représentation littéraire et iconographique qui leur sont attachés. Hors, il se trouve que pour les bocages, il n'existe que très peu de représentations à proprement parler des paysages, excepté toutes celles qui voient le jour depuis 25 ou 30 ans, tout particulièrement dans les Deux-Sèvres, à travers des brochures comme « la clé des champs », et la magnifique exposition départementale qui lui est associée. Jean Pitié, universitaire régional, a néanmoins écrit de manière à la fois sensible et descriptive sur ce type de paysages en Poitou-Charentes.

Une fois identifiées *a priori* des entités paysagères cohérentes à l'échelon régional, il s'agit de décomposer chacun de ces types de paysages en ce que l'on appelle des « motifs paysagers ». Le terme de motif est utilisé à dessein pour renvoyer à la peinture ; la notion de paysage est en effet étroitement liée à la peinture (émergence de la notion avec la peinture flamande du XV<sup>ème</sup> siècle) : le paysage, comme ce que l'on voit et comme ce qui compose la matière même d'un tableau.

Ces motifs paysagers, quels ont-ils ?

Ce sont les éléments de reliefs et les roches : la photo ci-jointe montre l’affleurement de chaos granitique en pays de Gâtine, caractéristique de ce secteur. C’est ensuite une grande densité de cours d’eau, un chevelu très dense –on dit de la Gâtine qu’elle est le château d’eau du Poitou– et puis des petits vallons avec des rivières en fonds de vallées accompagnées souvent de peupliers. Puis encore, de très beaux éléments arborés : chênes têtards, frênes têtards...



Autre motif de paysage, les réseaux d’infrastructures : ce qui donne à voir ces paysages, c’est bien sûr la possibilité de s’y déplacer. Les réseaux de routes et chemins apportent des caractéristiques très spécifiques de perception de ces paysages en épousant véritablement le relief. Les haies occasionnent des fenêtres successives sur le paysage à tel point que le bocage semble se dérouler comme une séquence cinématographique.

Un autre motif qui compose ce paysage, c’est l’ensemble des éléments bâtis. Les fermes ont plutôt tendance à être isolées, puisque la ressource en eau est assez bien répartie. Les fermes sont généralement à cour fermée. On oublie trop souvent le rôle extrêmement important que jouent les éléments bâtis dans le paysage (authenticité, caractère identitaire...). Enfin, des arbres isolés, de grands chênes centenaires voir pluri centenaires, se situe souvent dans les abords immédiats de ces fermes.

Autre élément emblématique des paysages de bocages : les barrières des prés et des champs. En Deux-Sèvres, elles seraient à un ventail dans le secteur de Gâtine, à deux vantaux dans le secteur bressuirais.



Toujours est-il que ce qu'il est important de noter, c'est qu'un élément aussi tenu soit vraiment emblématique et identitaire d'un territoire.

En fait sur la représentation de ces paysages, les efforts sont portés actuellement sur la réalisation de fiches avec des dessins explicatifs, de coupes qui décrivent beaucoup plus précisément l'organisation des éléments de ce territoire. Des dessins qui ne sont pas des dessins d'illustrations mais bien des dessins qui expliquent un peu ce qui se passe en terme d'organisation et de perception.

Les évolutions paysagères ont déjà été un peu traitées par le précédent intervenant. Ce sont toutes les évolutions depuis les années 50 sur les modes d'exploitations agricoles. La question se pose quant à savoir à quel moment un bocage n'est plus bocage en terme de densité et de maillage de haie.

La disparition des murets, c'est aussi la disparition de savoir-faire pour la restauration.

Pour résumer la caractéristique des bocages sur le plan paysager au niveau régional : deux grands blocs, les haies organisées en maillage, le relief, des modifications courtes, un réseau hydrographique complexe.

Les démarches locales peuvent être intéressantes pour la mise en œuvre d'opérations sur le paysage, l'important est de le faire à la bonne échelle. Le choix des échelles, on verra dans l'intervention suivante une échelle de regard européenne, l'échelle régionale en est une autre. L'échelon le plus pertinent, on le voit bien sur des plans de gestion par exemple forestier se traite à des échelles beaucoup plus petites.

Il faut identifier non seulement la qualité des haies sur leur fonctionnalité mais également sur leur forme, c'est très important. Chaque territoire à travers la forme et l'organisation, la densité de ses maillages a sa propre identité. Il faut partager ses éléments et être porteur d'un projet et d'un programme de mise en œuvre. Ensuite l'accompagnement et le suivi des projets peuvent reprendre ces éléments de diagnostic et pour la revalorisation de l'image du bocage en tant que tel, non seulement pour un objectif touristique mais aussi pour un objectif de promotion un peu général des territoires de bocages.

### *JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES*

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.  
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque  
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*